ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

2e Circonscription : PARTHENAY - St-MAIXENT



Michel LE GOFF

Candidats du Parti Communiste Français pour l'Union Populaire et la Victoire du Programme Commun de la Gauche



René CHAIGNEAU

Électrices, Électeurs,

Présentés par le Parti Communiste Français, nous sollicitons vos suffrages avec la conviction profonde qu'en votant Communiste vous choisissez le moyen le plus sûr de rendre la vie plus belle et heureuse pour votre famille.

Ces élections ont une importance exceptionnelle. Vous pouvez mettre fin à la politique antisociale du pouvoir actuel, soutenue inconditionnellement par le député FOUCHIER. Vous pouvez vous prononcer pour la mise en œuvre immédiate du Programme Commun de Gouvernement conclu entre les Partis de Gauche.

En votant Communiste vous voterez pour le Parti qui a agi inlassablement en faveur des intérêts du Pays et pour l'Union de la Gauche.

Vous condamnez cet immense gâchis : scandales, spéculations, chômages, charges militaires de plus en plus lourdes, l'exode rural organisé par une politique agricole désastreuse accompagnée d'expropriations comme à Avon au profit de l'Armée.

La France pourrait être bien plus riche et heureuse si les représentants de la finance (et ses soutiens tel FOUCHIER) n'étaient plus au pouvoir.

C'est en pensant à cela que nous vous appelons à voter Communiste.

Le Programme Commun de Gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait.

Pour les ouvriers et les employés, le gouvernement de la gauche unie réalisera immédiatement le relèvement des bas salaires, traitements, pensions et retraites (salaire minimum à 1000 francs) et maîtrisera la hausse des prix. Il abaissera l'âge de la retraite et améliorera le sort des personnes âgées. Il transformera la fiscalité pour alléger les charges des travailleurs.

Les intérêts des paysans, des petits commerçants et des artisans, des petites entreprises familiales, seront garantis et leur situation sérieusement améliorée.

La réalisation du Programme Commun permettra d'instituer un enseignement laïque gratuit (fournitures, transports) et de lutter contre la ségrégation sociale pour offrir à tous une véritable formation professionnelle et un métier.

L'application du Programme Commun assurera une véritable promotion de la femme et ouvrira d'heureuses perspectives à notre jeunesse.

Les droits des citoyens seront accrus et toutes les libertés défendues en même temps que sera appliquée une réelle politique de paix et d'indépendance nationale.

Tous les moyens existent pour la réalisation du Programme Commun de la Gauche, dont bénéficiera tout particulièrement notre région négligée jusqu'à présent par le pouvoir actuel.

Le Plan démocratique d'aménagement du territoire développera l'infrastucture nécessaire à l'essor économique régional. Il permettra de créer les équipements sociaux, culturels et sportifs comme un Lycée et un Hôpital à Parthenay, un C.E.S. à Moncoutant et un C.E.T. à Saint-Maixent.

Pour que soit garantie cette nouvelle politique sociale, il faut de nombreux communistes au parlement.

POUR VIVRE MIEUX ET CHANGER LA VIE
VOTEZ ET FAITES VOTER COMMUNISTE
DÈS LE 1er TOUR

— VOUS VOTEREZ COMMUNISTE pour empêcher toute combinaison avec la droite.

— VOUS VOTEREZ COMMUNISTE pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti Communiste et risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée Nationale de demain.

— **N'oubliez pas ! Chaque voix pour les candidats Communistes comptera au 1er tour pour l'application résolue du Programme Commun et pour l'Union de la Gauche.**

POUR VOTER EFFICACE, VOTER COMMUNISTE

C'est la garantie essentielle du respect de la volonté populaire et la défense de vos besoins et aspirations.

LES CANDIDATS COMMUNISTES DANS LA 2me CIRCONSCRIPTION

Michel LE GOFF
Instituteur à Parthenay
Membre du Conseil National du Mouvement de la Paix
Membre du Comité Fédéral du P.C.F.
Candidat titulaire

René CHAIGNEAU
Artisan Menuisier
Ancien Déporté de la Résistance
Membre du Comité du P.C.F. à Saint-Maixent
Candidat suppléant

Pour les candidats :

ATTENTION : Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Michel LE GOFF et de son suppléant René CHAIGNEAU. N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. **Autrement votre bulletin serait nul.**

G. VENEAU PARTHENAY